



Procès-verbal Assemblée générale 2010 Tassin-la-Demi-Lune 29 janvier 2011

Le 29 janvier 2011 à 18 heures s'est tenue, à Tassin-la-Demi-Lune, à l'Hôtel Campanile, l'assemblée générale 2010 de l'association Mille Pages aux Enfants des dunes, sous la présidence Catherine LABROSSE-PANET.

Douze de ses membres étaient présents parmi lesquels

1. Catherine LABROSSE-PANET, présidente
2. Louissette LE FERS, vice-présidente et déléguée régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur
3. Catherine CHOLAT, secrétaire générale
4. Yves PONCET, trésorier
5. Serge PRAVE, secrétaire
6. Michèle MORETTI, déléguée régionale Bourgogne
7. Agnès PONCET-MARCHAL et Brigitte VALLÉE, déléguées régionales Paris-Ile de France.

Etait excusé Brahim OULD BOUH, délégué pour la Mauritanie.

A 18 heures, la présidente a ouvert cette assemblée générale avec pour ordre du jour :

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président de séance et du secrétaire ;
3. Rapport moral présenté par la présidente ;
4. Rapport financier présenté par le trésorier ;
5. Résolutions 2011 ;
6. Questions diverses ;
7. Renouvellement des membres du bureau.

Emargement de la liste des présents et vérification des mandats

La liste des présents a été émargée par les adhérents présents à cette assemblée.

35 pouvoirs ont été retournés à l'association et ont été attribués à l'ensemble des membres présents.

Emargement de la liste des présents et vérification des mandats

Yves PONCET a été désigné président de séance et Serge PRAVE, secrétaire.

Le rapport moral de la présidente

Avant de commencer, Catherine LABROSSE-PANET remercie Rose et David qui ont offert gracieusement la salle où se tient cette assemblée générale qui est, souligne-t-elle, celle de 2010 mais qui, pour les raisons qui seront exposées par la suite, a été repoussée à aujourd'hui. Elle remercie les adhérents de leur présence et de leur fidélité.

Malgré les difficultés dues à la conjoncture complexe en Afrique de l'Ouest, elle rassure l'assemblée sur la volonté du bureau à continuer l'action entreprise depuis maintenant depuis onze ans. Même si les problèmes logistiques font défaut cruellement à la bonne marche de cette action. De plus, les mouvements terroristes sont de plus en plus présents dans cette région de l'Afrique et il est très dangereux d'aller sur place pour la mener à bien.

Les collectes

La présidente indique que les appels à cotisation ont été lancés en janvier 2010, Leur rendement n'a pas été à la hauteur des espérances.

Seule la région PACA a réalisé un opération Supermarché.

Les actions

Louissette LE FERS a réalisé en avril en région PACA une soirée Restaurant et a participé avec certains de ces adhérents au Collectif de l'Humanitaire à Mouans-Sartoux.

En région Rhône-Alpes, la soirée Théâtre avec les Maudits Gônes a été particulièrement appréciée puisque 200 personnes se sont pressées devant les portes du Rail Théâtre en mars.

Enfin, soulignons la généreuse idée d'une classe du Lycée de Bondy qui a collecté des fournitures en juin.

Ces actions ont permis de conséquentes recettes versées au budget de l'association. La présidente remercie l'ensemble des contributeurs.

La distribution

L'année 2010 n'est pas représentative de ce qui a été réalisé depuis la création de Mille pages.

En janvier, grâce à un virement de France, Brahim a acheté Nouakchott les fournitures et les a distribuées aidé de mauritaniens. En avril, avec l'aide d'une adhérente PACA, Louissette a réalisé avec Brahim la seconde distribution. Au total, ce sont 24 écoles qui ont pu recevoir l'aide de Mille Pages.

Les fournitures collectées en septembre 2009 et distribuées ont été transportées par Point Afrique en février.

1 000 cartables restés l'année dernière à Atar ont été distribués par Brahim en janvier 2010.

En octobre, 150 kilos de fournitures collectées fin août ont été transportées à Azougui grâce au concours du Rallye Heroes Legend qui s'y arrêtaient en allant à Dakar. Ces fournitures sont stockées actuellement à Atar.

Les adhérents

A ce jour, l'association compte 109 adhérents à jour de leur cotisation, en nette régression par rapport à 2009, répartis ainsi :

- Rhône-Alpes : 37
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur : 53
- Paris Ile de France : 19.

Le rapport moral est adopté par l'assemblée générale.



Le rapport financier du trésorier

Yves PONCET présente le bilan financier au 31 décembre 2009. Peu de choses à souligner sinon que le poste principal, en fonctionnement, est l'achat des fournitures. Les frais généraux sont toujours très faibles, tout comme, en recettes, le sont les cotisations.

Environ 30 000 euros restent dans les comptes de Mille Pages. Le bureau compte les affecter de la manière qui sera développée dans les résolutions.

Le rapport financier est adopté par l'assemblée générale.

Les résolutions 2011

Le conjoncture est mauvaise. Personne ne peut se rendre actuellement dans l'Adrar, région particulièrement visée par les activistes d'Al Quaida au Maghreb Islamiste. Mais, malgré cette conjoncture, l'action de l'association doit continuer. Mille pages va donc réorienter ses actions avec l'assentiment de ses adhérents.

L'attente est toujours aussi vive de la part des directeurs d'école. Aussi, le bureau décide de confier à Brahim la distribution 2010. Il effectuera les achats des fournitures et se rendra dans l'Adrar pour assurer cette distribution dans certaines écoles du désert. Brahim court peu de risques car il aura la sagesse d'être discret. Les cartons ne seront pas estampillés Mille Pages. L'équipe dont s'entourera Brahim sera rémunérée. Un suivi sera réalisé par Louissette. Si la distribution 2011 est satisfaisante, une autre dans la même configuration sera réalisée en octobre, au début de l'année scolaire. Avec l'espoir de pouvoir s'y rendre de nouveau.

L'équipe Rhône-Alpes assurera l'organisation d'une soirée Théâtre le 10 février au Rail Théâtre avec une pièce très drôle. Un petit discours sera assuré avant le début de la pièce pour informer les spectateurs dont certains sont adhérents des résolutions prises ce soir.

Louissette LE FERS propose un rapprochement avec l'association HAMAP dont elle fait partie. Une section Education met en place, entre autre, au Burkina Faso des écoles pour enfants déscolarisés de 9 à 14 ans. Dans ce pays, l'école est en principe gratuite. Mais ce n'est pas le cas ! Les classes sont généralement occupées par une centaine d'élèves dont beaucoup sont absents. Aussi, ces enfants sont accueillis dans des centres gérés par l'association. Les classes accueillent 40 enfants maximum. Les instituteurs sont des jeunes ayant suivi une formation de niveau première par la direction de l'éducation et de l'alphabétisation. Trois écoles ont été jusqu'à présent ouvertes par l'association. Elle souhaiterait en ouvrir une ou deux supplémentaires. Louissette LE FERS souhaite, dans le cadre de la réorientation des actions de Mille pages, que l'association participe à hauteur de 1 000 euros pendant cinq ans à ce soutien à l'HAMAP par la formation complète d'un instituteur. Ses statuts le permettent.

Cette temporisation permettrait d'attendre que la situation en Mauritanie se dégage et s'engagerait dans une action avec la même philosophie. Louissette LE FERS, très investie dans cette association, en assurera un contrôle permanent.

Enfin, Louissette LE FERS propose d'envoyer les deux mille cahiers récoltés par les élèves du Lycée de Bondy et stockés à Paris en République Centre Afrique dans une école d'enfants dont les parents sont morts du SIDA.

L'ensemble de ces résolutions est adopté par l'assemblée.

Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'élection des membres du conseil d'administration

Serge PRAVE présente la constitution actuelle du bureau et invite les participants à l'assemblée générale à se prononcer à son renouvellement. Aucun candidat ne s'étant manifesté, le bureau est reconduit à l'unanimité, par un vote à main levée 47 votants (12 participants et 35 pouvoirs) :

- 14 Catherine LABROSSE-PANET, présidente
- 15 Louissette LE FERS, vice-présidente et déléguée Provence- Alpes-Côte-d'Azur
- 16 Catherine CHOLAT, secrétaire générale
- 17 Yves PONCET, trésorier
- 18 Serge PRAVE, secrétaire
- 19 Michèle MORETTI, déléguée régionale Bourgogne
- 20 Agnès PONCET-MARCHAL et Brigitte VALLEE, déléguées régionales Paris-Ile-de-France
- 21 Brahim OULD BOUH, délégué régional en Mauritanie.

Avant de clore cette assemblée générale, Catherine LABROSSE-PANET remercie tous ceux qui croient en Mille pages aux enfants des dunes. C'est un crève-cœur de ne pas pouvoir continuer l'action décidée il y a maintenant onze ans par des événements qu'on ne peut maîtriser. Point Afrique, par la voie de son président Maurice FREUND, craint que la population mauritanienne souffre énormément. La pauvreté avait reculé depuis l'ouverture du pays au tourisme. Aujourd'hui, elle permet aux groupes terroristes de se développer. Malgré la sécurisation des autorités mauritaniennes, les touristes ne peuvent plus se rendre dans cette si belle région du monde. Par ailleurs, la situation devient particulièrement préoccupante au Moyen Orient.

A 20 heures, la présidente clôt l'assemblée générale et convie les invités à un pot de l'amitié.

Le président de séance,
Yves PONCET

Le secrétaire de séance,
Serge PRAVE

